



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 4 avril à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

- Afférents	19
- En Exercice :	19
- Présents :	17
- Ayant pris part :	18

Date de convocation  
28/03/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héiéna POLDERVAART ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; M Alain JAMMES ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage  
28/03/2022

Excusés représentés : M. Jean-Marie BRU représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU et Mme Gaëlle POUSTOMIS représentée par Mme Mélanie BOCCALON.

Madame Marie Line CLUZEL a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2022-30 : Subvention exceptionnelle n°2 Association Multisports Montredonnaise**

Monsieur Daniel CAMP, Conseiller municipal en charge des associations sportives, sollicite l'Assemblée pour attribuer, à titre exceptionnel, une subvention à l'Association Multisports Montredonnaise afin de participer aux frais de déplacements de l'une de ses adhérente qui pratique la course à très haut niveau.

Après débat, il est décidé que la subvention sera versée sous réserve que :

- des justificatifs de dépenses soient fournis (factures au nom de l'Association Multisports Montredonnaise) ;
- les rapports financiers et moraux 2021 et des budgets prévisionnels 2022 soient transmis en mairie.

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire, personnellement concernée dans cette affaire, ne prend pas part au vote.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité (1 ABSTENTION, 0 voix CONTRE et 17 Voix POUR) décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000,00 € à l'association Multisports Montredonnaise dans les conditions fixées ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Jean-Paul CHAMAYOU

